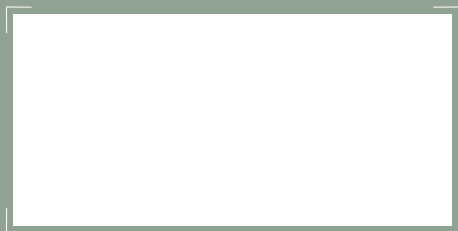


POUR S'INSCRIRE

Si vous souhaitez participer à un ou plusieurs de ces modules, pré-inscrivez-vous sur notre site internet : www.sstrn.fr/atelierRPS



Plus d'information sur notre site internet



2 ATELIERS
EMPLOYEURS

PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

POURQUOI? COMMENT?

© SSTRN - Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document réalisé par la direction de la communication et les professionnels du SSTRN 2021/11 | Code article : sstrn-da002 | Crédits photo : © Woodapple - Adobestock.com



QUE SE PASSE-T-IL AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

- Des changements d'organisation (fusion, déménagement, restructuration...) vont survenir prochainement.
- Les termes de stress, d'épuisement professionnel reviennent souvent dans les discussions.
- Les arrêts de travail se multiplient.
- Le climat social se dégrade.

QUE FAIRE ?

Vous souhaitez inscrire votre entreprise dans une démarche de prévention des risques psychosociaux, mais vous ne savez pas vraiment à quoi cela fait référence, qui mobiliser, par où commencer ?

Le SSTRN vous propose un accompagnement par des actions de sensibilisation

OBJECTIF

Acquérir une compréhension des :

- facteurs de risques psychosociaux
- enjeux d'une démarche de prévention
- moyens à mobiliser pour engager cette démarche

À QUI S'ADRESSE CETTE SENSIBILISATION ?

- Aux dirigeants. Et sur proposition de l'employeur, aux DRH et RRH, managers, représentants du personnel, membres du CHSCT.
- Participation limitée à deux personnes par entreprise : idéalement, un représentant de la direction et un représentant du personnel.

2 ateliers pour vous accompagner

**PROGRAMME
DES ATELIERS**

1 LES FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- la définition des facteurs de risques psychosociaux
- les effets sur la santé
- les principaux facteurs
- les indicateurs de suivi
- mises en situation

2 COMMENT METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION ?

- S'organiser pour agir.
- Commencer par définir la situation.
- La démarche et ses étapes (lancement, diagnostic : analyse et évaluation, plan d'action, mise en œuvre, suivi et veille).

Un temps d'échange et de partage d'expériences vous sera proposé à l'issue des deux modules. L'objectif est de partager entre adhérents certaines situations, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées pour avancer et développer des leviers d'actions.

DURÉE ET COMPOSITION DES ATELIERS

- 3 heures par module
- maximum 12 personnes

MÉTHODE DE SENSIBILISATION MOBILISÉE

- apports théoriques et pratiques
- mises en situation
- retours d'expérience du SSTRN

VOS INTERLOCUTEURS

Les psychologues du travail du SSTRN :
Mélanie Bagas, Claire Dufeu, Frédéric Le Bihan,
Ana-Sofia Leclerc, Isabelle Pinceloup, Sophie Mahé.